

## EXPRESSION LIBRE

La fin et le début d'année sont toujours des temps forts au niveau et perspectives se succèdent et se croisent pour donner l'impression des douze prochains mois, anticiper les conséquences d'un comble en terrain et continuer de servir au mieux notre territoire et l'habitabilité de ses habitants.

Environnement, légalité, social et économique comptent de très nombreuses questions qui nous font réfléchir, nous adapter aux contraintes du moment. C'est particulièrement vrai au regard de l'année qui vient d'écouler.

Sommairement, le budget 2023, voté le 16 janvier, comporte trois blocs majeurs.

- Le premier porte sur les dépenses d'action sociale qui représentent à elles seules près de 70 % de la section de fonctionnement. Elles se caractérisent par une dynamique structurelle - liée à la démographie - et conjoncturelle, celle de la crise et afférentes aux faibles prévisions de 7,8 milliards d'euros par rapport à l'année 2022.

- Le deuxième bloc concerne les dépenses d'investissement. Elles sont financées par le solde de la section de fonctionnement et l'emprunt. Elles se situent au-delà du niveau élevé dans l'Indre. C'est un des moteurs de la vie économique locale. Pour 2023, 38 millions d'euros de crédits de paiement seront consacrés à l'investissement.

- Enfin, la charge de personnel.

De troisième bloc correspond, en définitive, au solde du service public rendu à nos concitoyens, c'est-à-dire aux moyens engagés pour mener à bien les missions qui nous sont confiées. Les prévisions 2023 en la matière sont en augmentation de près de 7 %.

Au-delà de ces postes de dépenses, de multiples actions pilées au bénéfice des indiens et du territoire s'inscrivent dans le budget 2023, parmi lesquelles de nouvelles mesures pour inciter l'installation de professionnels de santé, pour préserver le patrimoine d'actuel des familles, pour soutenir notre Service d'Incendie et de Secours, pour poursuivre nos dépenses d'aides à l'habitat ou au bénéfice des communes, pour mettre en œuvre des investissements importants et une adaptation à la transition énergétique, pour assurer un coup de pouce à l'insertion professionnelle, pour lancer de nouvelles infrastructures.

2023 sera une année de grands défis. Nous restons fiers, mais tout d'abord, aux lignes de conduite que nous nous sommes fixées, celles-là mêmes qui nous animent chaque jour et pour lesquelles nous travaillons sans relâche. Car, bien entendu, nous restons :

- Un Département toujours plus solidaire, aux côtés de toutes les personnes fragiles,
- Un Département qui poursuit sa

politique d'investissement en veillant à l'équité territoriale, les transitions énergétique et écologique, et l'attractivité.

- Un Département qui honore ses engagements en faveur des communes de l'Indre et des associations.

- Un Département qui agit pour un cadre de vie préservé et moderne, et pour l'accès pour tous au sport et à la culture.

- Un Département qui innove, ouvre et crée des opportunités.

Avec optimisme, courage et détermination, soyons une fois de plus des acteurs actifs pour aujourd'hui, déterminants pour demain, des actions qui profitent à tous et qui renforceront le bien-être des Indriens. Nous vous remercions une très bonne année 2023.

**Le groupe des élus de la Majorité Départementale :** GEJEVIGNON, Nicolas BELLURD, Miki BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORREAU, François DUBOIS, Claude DUCRET, Noémie DURVILLE, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Hervé FORTUIT, Jean-Yves HUBON, Ingrid JARBA-SOLANGE, Lydie LACOLL, Gérard MARTEL, Frédérique MICHAUDOUAL, Philippe METAYER, Chantal MONSIEUR, Flavie PÉTEZEL, Christian ROBERT, Michèle SELLERON.

### Où sont passées les récompenses aux collégiens ?

Alors que notre département attribuait des récompenses aux collégiens lauréats d'une mention au brevet, ce ne sera plus le cas à partir de cette année. La raison ? La mise en œuvre du Parc 3C. Une fois de plus, ce qui est donné d'une main est repris d'autre part de l'autre. Les élus ont pourtant jadis été informés de cette suppression. Ils ne faisaient pas de

si notre groupe n'avait pas posé la question. Outre la méthode employée, nous déplorons une étonnante félicité au dos des élèves qui font de nombreux encouragements, car tous les élèves, à l'exception de leur école scolaire. Leur avenir en dépend. Celui de l'Indre aussi.

**Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste :** François AVYSSAULT, Lucie BARBER, Michel BOLLIGAUD, Anne-Claude MORGAN LIEFERVRE.

## TRIBUNE LIBRE

### Tribune libre de janvier 2023

1 DOCUMENT Publié le 21 mars 2023



#### Tribune libre de janvier 2023

PDF - 126.84 Ko



### DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639  
36020 Châteaoux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36